



## démarches à faire lors d'une séparation pacs

Par **dorosara**, le **14/06/2011** à **14:15**

Bonjour,

j'aimerais avoir des informations sur mes droits concernant la garde de mon fils ainsi que le fait de rester vivre dans la maison que nous avons acheté ensemble il y a un peu plus d'un an alors que nous sommes sur le point de nous séparer.

J'aimerais connaître les choses à faire ou non pour que la séparation se passe au mieux.

Qu'elles sont les démarches à entreprendre et auprès de qui ?

Merci de vos réponses et conseils.

Par **Domil**, le **14/06/2011** à **15:48**

Pour l'enfant, il faut saisir le JAF

Pour la maison en indivision, personne n'est apte à décider, soit vous vous mettez d'accord, soit vente de la maison